

# Note de service

**Destinataire :** Aux partenaires du RLS Jeanne-Mance

**Expéditeur :** Isabelle catellier et Dr Laurentiu Foicea

**Date :** 16 mars 2020

**Objet :** Informations accès aux services en santé mentale

---

Bonjour chers partenaires,

Dans une période aux multiples défis à surmonter et afin de favoriser la collaboration dans le réseau local Jeanne-Mance, nous souhaitons vous partager quelques informations.

En effet, le débordement qui persiste à l'urgence psychiatrique et dans les unités de soins en santé mentale de l'Hôpital Notre-Dame, ainsi que le contexte de santé publique associé au COVID-19 nous appellent à reprioriser les activités en santé mentale pour permettre aux personnes qui en ont le plus besoin d'avoir accès aux services.

Pour ce faire, nous avons besoin de votre collaboration. Merci de prendre connaissance des informations suivantes :

## **Priorisation des références au GASMA pour tous besoins de services en santé mentale**

Pour les personnes résidant sur le territoire Jeanne-Mance, nous renforçons l'orientation à l'effet que tous (incluant les médecins et intervenants du réseau public ou communautaire) **réfèrent au GASMA toute demande de service en santé mentale** (demande de diagnostic ou évaluation de l'état mental ou besoins associés telles que la réévaluation de la médication, etc.) ne nécessitant pas une hospitalisation immédiate.

**Lorsqu'il est question de santé mentale, seules les personnes qui présentent un besoin immédiat d'hospitalisation en psychiatrie doivent être référées directement à l'urgence.** En cas de doute quant à la nécessité d'une hospitalisation urgente en psychiatrie, contactez le GASMA, pendant les jours ouvrables. Ce dernier saura vous orienter.

**Pour les situations prioritaires**, en plus des modalités usuelles de référence (formulaire de référence en fichier joint), **l'intervenant de garde du GASMA JM peut être interpellé.** Il s'assurera de coordonner la mise en place de services permettant de favoriser la stabilisation des besoins semi-urgents en santé mentale.

En priorisant selon ce qui est requis dans chaque situation, le GASMA peut mobiliser rapidement différents professionnels faisant partie de son équipe interprofessionnelle, notamment des psychiatres, des infirmières praticiennes spécialisées en santé mentale, des infirmières cliniciennes et des travailleurs sociaux.

En guise de rappel, voici les coordonnées du GASMA JM :

**Tel : 514 527-9565 Poste 3440**

**Fax : 514 847-9456**

**Courriel [guichet\\_acces\\_sante\\_mentale\\_adulte.jmance@ssss.gouv.qc.ca](mailto:guichet_acces_sante_mentale_adulte.jmance@ssss.gouv.qc.ca)**

(Coordonnées des autres GASMA montréalais en fichier joint)

### **Collaboration avec les équipes de l'urgence psychiatrique et des unités de soins en santé mentale**

Nous souhaitons porter à votre attention que nos équipes de l'urgence psychiatrique et des unités de soins en santé mentale travaillent à faire face au débordement, tout en veillant à maintenir la qualité des soins et la sécurité sur les unités. Elles ont besoin de votre collaboration pour arriver à mettre en place des services et des filets de sécurité dans la communauté permettant des congés viables.

Nous travaillons à améliorer leur capacité de vous contacter de façon précoce et systématique pour planifier conjointement les congés des personnes auprès de qui vous êtes impliqués. **D'ici là, si une personne, auprès de qui vous êtes impliqué(e), est hospitalisée, nous vous encourageons à contacter l'équipe traitante afin de vous arrimer le plus rapidement possible pour la planification des interventions.**

### **Modulation des services de suivi dans la communauté**

Nous souhaitons également vous informer que l'ensemble de nos équipes de suivi en santé mentale, en cliniques externes et en CLSC vont, **à partir de lundi 16 mars, se concentrer sur les activités dites essentielles.**

Les gestionnaires prendront les décisions qui s'imposent pour moduler ou annuler les activités cliniques selon l'évolution de nos capacités en terme de ressources humaines et ce, en tenant compte des principes suivants :

- Les services offerts seront maintenus et modulés en priorisant les personnes dont la situation est instable et en introduisant des suivis téléphoniques lorsque la situation le permet (état stable, sans risque suicidaire ou sans risque de désorganisation pouvant mener à une hospitalisation).
- Les rendez-vous impliquant l'octroi de médication seront maintenus, sauf exceptions.
- Pour les personnes les plus vulnérables en cas de contraction du virus (c'est-à-dire les personnes âgées ou celles composant avec un problème de santé chronique) : si un suivi en personne est requis pour assurer la stabilité de leur état, elles seront rencontrées à domicile.

N'hésitez pas à contacter les services concernés si vous avez des préoccupations relatives aux modifications des activités dans des secteurs particuliers.

### **Suspension des visites**

Veillez prendre note, que l'ensemble **des visites sont suspendues** dans les Centres hospitaliers de l'Hôpital Notre-Dame et de Verdun, ainsi que dans les ressources d'hébergement publique en santé mentale.

## Outils de soutien COVID 19

En suivant le lien ci-dessous, vous trouverez la 1ère fiche psychosociale sur la COVID-19 produite par le MSSS. Intitulée *Stress, anxiété et déprime associés à la maladie à coronavirus COVID-19*. Cette fiche est un outil d'information présentant les réactions possibles en contexte de pandémie liée au coronavirus (COVID-19). Elle présente les manifestations possibles de stress, d'anxiété et de déprime, ainsi que des pistes pour prendre soin de soi et consulter les ressources disponibles. Il y aura une version en anglais très prochainement.

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2019/19-210-14W.pdf>

## Services de la Croix-Rouge aux personnes en isolement

Veillez prendre note que la Croix-Rouge Québec offrent certains services aux personnes devant être en isolement. Ces services humanitaires sont complémentaires à ceux gouvernementaux et ne sont pas de nature médicale. Il s'agit principalement d'appels effectués pour briser l'isolement des personnes ou afin de s'assurer que les personnes connaissent bien les ressources disponibles pouvant répondre à leurs besoins (livraison épicerie, pharmacie, etc.).

Pour avoir accès à ces services, veuillez composer le **1-800-863-6582**.

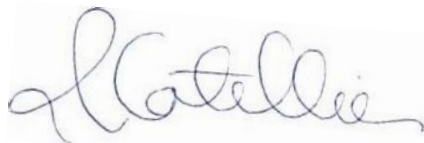
Pour soutenir les personnes qui en auraient besoin, la Croix-Rouge a également réalisé un outil sur **Comment gérer le stress durant le Covid-19**. Cet outil se base sur des recommandations de l'OMS. Vous retrouvez l'outil en pièce jointe. N'hésitez pas à le partager.

Enfin, en guise de rappel général, il est à mentionner que toute personne en isolement qui nécessite un suivi médical ou psychosocial doit composer le 811 afin d'avoir accès aux ressources gouvernementales spécifiquement prévues en lien avec le COVID-19.

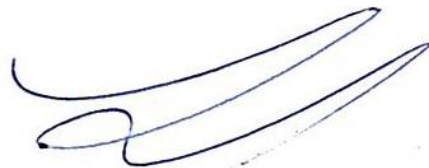
Ceci conclue les informations que nous souhaitons vous partager.

Nous remercions tous les acteurs du réseau local de leur solidarité et de leur engagement envers les personnes qui en ont besoin.

Recevez toutes nos salutations,



Isabelle Catellier  
Coordonnatrice santé mentale, itinérance  
et populations vulnérables  
Direction santé mentale et dépendance  
CIUSSS Centre-sud-de-l'île-de-Montréal  
Hôpital Notre-Dame,  
514-413-8777 poste 21137



Dr Laurentiu Foicea  
Chef adjoint du département santé mentale